

# Formation Animateur Club

# 3

Objectifs

- Insuffler une dynamique technique dans l'association
- Optimiser notre filière de formation en favorisant son accès à un plus large public
- Axer notre démarche pédagogique vers une formation continue basée sur la pratique



# Formation Animateur Club

# 3

Objectifs

- Insuffler une dynamique technique dans l'association
- Optimiser notre filière de formation en favorisant son accès à un plus large public
- Axer notre démarche pédagogique vers une formation continue basée sur la pratique



# Cahier des charges

## Obligation du club

→ Le Club s'engage à :

- Gérer et transmettre au Comité Départemental les inscriptions internes
- Prendre à sa charge les dépenses couvrant les frais pédagogiques (matériel, photocopie, CD, DVD...), les frais administratifs (Livret de formation initiale, correspondance avec le Comité Départemental...), les frais d'organisation (location de matériel ou de la salle...)

→ Le Club s'engage à offrir des conditions matérielles satisfaisantes au bon déroulement de la formation :

- 1 gymnase équipé d'au minimum 4 paniers (senior et mini-basket)
- 1 salle de cours ou 1 espace séparé de cours
- Matériel pédagogique (ballons, plots, chasubles...)
- Matériel de cours (paperboard, vidéo projecteur...)
- Mise à disposition des stagiaires de joueurs support à la formation

→ Le Club s'engage à respecter et à faire respecter par ses intervenants les thèmes, contenus et démarches pédagogiques définis par la DTBN et par le CTS en charge de la formation des cadres.

## Organisation administrative

→ Avant le début de la formation, le club fournit au Comité Départemental avec copie au District le formulaire d'habilitation de la formation Animateur Club comprenant :

- La liste des candidats avec leur numéro de Licence
- Les renseignements concernant le responsable pédagogique de la formation
- Les dates de fonctionnement, le planning détaillé du stage (contenus et intervenants)

# Cahier des charges

## Obligation du club

→ Le Club s'engage à :

- Gérer et transmettre au Comité Départemental les inscriptions internes
- Prendre à sa charge les dépenses couvrant les frais pédagogiques (matériel, photocopie, CD, DVD...), les frais administratifs (Livret de formation initiale, correspondance avec le Comité Départemental...), les frais d'organisation (location de matériel ou de la salle...)

→ Le Club s'engage à offrir des conditions matérielles satisfaisantes au bon déroulement de la formation :

- 1 gymnase équipé d'au minimum 4 paniers (senior et mini-basket)
- 1 salle de cours ou 1 espace séparé de cours
- Matériel pédagogique (ballons, plots, chasubles...)
- Matériel de cours (paperboard, vidéo projecteur...)
- Mise à disposition des stagiaires de joueurs support à la formation

→ Le Club s'engage à respecter et à faire respecter par ses intervenants les thèmes, contenus et démarches pédagogiques définis par la DTBN et par le CTS en charge de la formation des cadres.

## Organisation administrative

→ Avant le début de la formation, le club fournit au Comité Départemental avec copie au District le formulaire d'habilitation de la formation Animateur Club comprenant :

- La liste des candidats avec leur numéro de Licence
- Les renseignements concernant le responsable pédagogique de la formation
- Les dates de fonctionnement, le planning détaillé du stage (contenus et intervenants)

→ Inscription de stagiaires hors association support de la formation :

- Le Comité Départemental par l'intermédiaire du District informe les autres clubs de la mise en place de la formation
- Le Club support s'engage à accueillir un nombre raisonnable de personnes extérieures au club
- Les stagiaires extérieurs au club support s'acquittent des droits d'inscription directement auprès du Comité Départemental selon la tarification en vigueur
- Afin de couvrir les frais administratifs et pédagogiques, le Comité Départemental reverse au Club support les droits d'inscription (hors Livret de Formation Initiale)

## Organisation pédagogique

→ Le volume horaire minimal requis pour la formation animateur club s'élève à 36 heures effectives. Ce volume horaire est exclusivement réservé à la formation

→ La formation devra alterner temps d'apports théoriques et travaux pratiques qui pourront s'appuyer sur une école de basket, un centre d'entraînement club,...

→ La formation peut s'étaler sur une ou plusieurs saisons

→ Afin de veiller à la qualité pédagogique, le contingent de stagiaires n'excédera pas 12 personnes par formation. La présence des stagiaires est obligatoire tout au long du stage.

→ Après habilitation de la formation, le Comité Départemental remet au Club un DVD-rom regroupant les thèmes, contenus et démarches pédagogiques définis par la DTBN

→ Inscription de stagiaires hors association support de la formation :

- Le Comité Départemental par l'intermédiaire du District informe les autres clubs de la mise en place de la formation
- Le Club support s'engage à accueillir un nombre raisonnable de personnes extérieures au club
- Les stagiaires extérieurs au club support s'acquittent des droits d'inscription directement auprès du Comité Départemental selon la tarification en vigueur
- Afin de couvrir les frais administratifs et pédagogiques, le Comité Départemental reverse au Club support les droits d'inscription (hors Livret de Formation Initiale)

## Organisation pédagogique

→ Le volume horaire minimal requis pour la formation animateur club s'élève à 36 heures effectives. Ce volume horaire est exclusivement réservé à la formation

→ La formation devra alterner temps d'apports théoriques et travaux pratiques qui pourront s'appuyer sur une école de basket, un centre d'entraînement club,...

→ La formation peut s'étaler sur une ou plusieurs saisons

→ Afin de veiller à la qualité pédagogique, le contingent de stagiaires n'excédera pas 12 personnes par formation. La présence des stagiaires est obligatoire tout au long du stage.

→ Après habilitation de la formation, le Comité Départemental remet au Club un DVD-rom regroupant les thèmes, contenus et démarches pédagogiques définis par la DTBN

→ Le responsable pédagogique de la formation animateur club agréé par le CTS en charge de la formation des cadres possédant la qualification minimale du BEES 1, s'engage à :

- Faire respecter les contenus et les exigences pédagogiques énoncés
- Coordonner l'ensemble des intervenants
- Suivre le déroulement de la formation
- Assurer le suivi des stagiaires (tutorat)

→ Le responsable pédagogique de la formation devra s'astreindre aux obligations suivantes :

- Etre revalidé (présence Journée Régionale ou Week-end de Zone de pré saison)
- Etre présent aux réunions techniques sur les formations du Comité Départemental ou de la Ligue Régionale (Equipe Technique Régionale)
- Suivre les stagiaires qui poursuivraient leur formation
- Etre le tuteur agréé des candidats inscrits dans la filière de Certification de Qualification Professionnelle de Technicien Sportif Régional de Basket-ball. La première période d'alternance aura lieu dans le club support de la formation.
- Remplir le formulaire de la DTBN habilitation de Formateur

→ Le responsable pédagogique de la formation animateur club agréé par le CTS en charge de la formation des cadres possédant la qualification minimale du BEES 1, s'engage à :

- Faire respecter les contenus et les exigences pédagogiques énoncés
- Coordonner l'ensemble des intervenants
- Suivre le déroulement de la formation
- Assurer le suivi des stagiaires (tutorat)

→ Le responsable pédagogique de la formation devra s'astreindre aux obligations suivantes :

- Etre revalidé (présence Journée Régionale ou Week-end de Zone de pré saison)
- Etre présent aux réunions techniques sur les formations du Comité Départemental ou de la Ligue Régionale (Equipe Technique Régionale)
- Suivre les stagiaires qui poursuivraient leur formation
- Etre le tuteur agréé des candidats inscrits dans la filière de Certification de Qualification Professionnelle de Technicien Sportif Régional de Basket-ball. La première période d'alternance aura lieu dans le club support de la formation.
- Remplir le formulaire de la DTBN habilitation de Formateur

→ Le référentiel de compétence  
Animateur Club Mini-Basket

Objectifs: L'aspect ludique de l'animation

Si aimer c'est donner, l'animateur procure le plaisir de jouer au basket

		COMPETENCES		VOLUME HORAIRE
	fiches	<i>Être capable de :</i>		
ACTIVITES FORMATION ET ENCADREMENT	A1 A2	PROCEDES D'ENTRAINEMENT METTRE EN PLACE DES JEUX ADAPTES :	2h00 4h00	<b>6h00</b>
		• Utiliser des jeux et un répertoire d'exercices • Mettre en place pédagogiquement un jeu, l'adapter et le faire évoluer		
	B1 B2 B3 B4 B5	LES FONDAMENTAUX	4h00 0h40 1h00 1h40 0h40	<b>8h00</b>
		• Organiser l'apprentissage des tirs (en course et plain pied)		
		• Organiser l'apprentissage de la dextérité – tenue de balle		
		• Organiser l'apprentissage de la conduite de balle		
		• Organiser l'apprentissage des appuis et du un contre un		
		• Organiser l'apprentissage des passes		
C1 C2 C3	DES JEUX au JEU	1h00 2h00 2h00	<b>5h00</b>	
	• Baby : les initier aux jeux			
	• Mini poussins : les initier à la découverte du partenaire			
D1	CONNAITRE LE MINI BASKETTEUR	2h00	<b>2h00</b>	
	• Développement des 5 – 10 ans			
E1	OBSERVATION et ARBITRAGE	3h00	<b>3h00</b>	
	• D'évaluer le jeu, la séance, d'observer et arbitrer			
F1	COMMUNICATION	4h00	<b>4h00</b>	
ACTIVITES ACCUEIL	G1 G2 G3 G4	ACCUEILLIR / ORGANISER	0h40 0h40 0h40 1h00	<b>3h00</b>
		• Organiser l'accueil des sociétaires		
		• Organiser des tournois internes		
		• Développer le rôle du sociétaire : les différentes fonctions au sein du club		
	H1 H2	SECURITE / RESPONSABILITE	0h20 0h40	<b>1h00</b>
		• Assurer la sécurité des pratiquants		
	I1 I2 I3	MILIEU ENVIRONNANT	0h30 1h00 1h00	<b>2h30</b>
		• Reconnaître les partenaires du basket à l'école		
		• Connaître l'action de la FFBB pour le mini-basket		
	Activité règlement	J1 J2	REGLEMENTATION / ADMINISTRATION	0h30 1h00
		• Définir les règles fondamentales du Jeu de Mini-Basket • Assurer des fonctions d'officiels		

Réalisation: FFBB/DTNB - © Copyright - Septembre 07

→ Le référentiel de compétence  
Animateur Club Mini-Basket

Objectifs: L'aspect ludique de l'animation

Si aimer c'est donner, l'animateur procure le plaisir de jouer au basket

		COMPETENCES		VOLUME HORAIRE
	fiches	<i>Être capable de :</i>		
ACTIVITES FORMATION ET ENCADREMENT	A1 A2	PROCEDES D'ENTRAINEMENT METTRE EN PLACE DES JEUX ADAPTES :	2h00 4h00	<b>6h00</b>
		• Utiliser des jeux et un répertoire d'exercices • Mettre en place pédagogiquement un jeu, l'adapter et le faire évoluer		
	B1 B2 B3 B4 B5	LES FONDAMENTAUX	4h00 0h40 1h00 1h40 0h40	<b>8h00</b>
		• Organiser l'apprentissage des tirs (en course et plain pied)		
		• Organiser l'apprentissage de la dextérité – tenue de balle		
		• Organiser l'apprentissage de la conduite de balle		
		• Organiser l'apprentissage des appuis et du un contre un		
		• Organiser l'apprentissage des passes		
C1 C2 C3	DES JEUX au JEU	1h00 2h00 2h00	<b>5h00</b>	
	• Baby : les initier aux jeux			
	• Mini poussins : les initier à la découverte du partenaire			
D1	CONNAITRE LE MINI BASKETTEUR	2h00	<b>2h00</b>	
	• Développement des 5 – 10 ans			
E1	OBSERVATION et ARBITRAGE	3h00	<b>3h00</b>	
	• D'évaluer le jeu, la séance, d'observer et arbitrer			
F1	COMMUNICATION	4h00	<b>4h00</b>	
ACTIVITES ACCUEIL	G1 G2 G3 G4	ACCUEILLIR / ORGANISER	0h40 0h40 0h40 1h00	<b>3h00</b>
		• Organiser l'accueil des sociétaires		
		• Organiser des tournois internes		
		• Développer le rôle du sociétaire : les différentes fonctions au sein du club		
	H1 H2	SECURITE / RESPONSABILITE	0h20 0h40	<b>1h00</b>
		• Assurer la sécurité des pratiquants		
	I1 I2 I3	MILIEU ENVIRONNANT	0h30 1h00 1h00	<b>2h30</b>
		• Reconnaître les partenaires du basket à l'école		
		• Connaître l'action de la FFBB pour le mini-basket		
	Activité règlement	J1 J2	REGLEMENTATION / ADMINISTRATION	0h30 1h00
		• Définir les règles fondamentales du Jeu de Mini-Basket • Assurer des fonctions d'officiels		

Réalisation: FFBB/DTNB - © Copyright - Septembre 07

# Les évaluations

→ Pour le niveau animateur, les épreuves de l'évaluation ont lieu pendant la session de formation sous la responsabilité du responsable pédagogique du stage.

→ Les épreuves pédagogiques des évaluations doivent s'appuyer sur des supports pédagogiques (« cobayes ») autres que les candidats et en adéquation avec les contenus de formation (jeunes joueurs des catégories mini-poussin à benjamin pour l'animateur)

→ A l'issue de la formation, le club fournit au Comité Départemental avec copie au District un compte-rendu des présences, les grilles d'évaluation de chaque stagiaire et la fiche bilan de stage

→ Conformément aux directives de la Direction Technique Nationale, les modalités d'évaluation sont les suivantes : (cf. tableau ci-après)

La participation à la formation valide le niveau animateur club, dans la mesure où les compétences surlignées en rouge sont reconnues.

**La décision d'admission ou de refus sera prise par une Commission regroupant le(s) formateur(s) et les responsables du Comité Départemental (délégation possible au District), qui procédera dès lors à la remise des diplômes, cartes d'entraîneurs et livrets de formations.**

# Les évaluations

→ Pour le niveau animateur, les épreuves de l'évaluation ont lieu pendant la session de formation sous la responsabilité du responsable pédagogique du stage.

→ Les épreuves pédagogiques des évaluations doivent s'appuyer sur des supports pédagogiques (« cobayes ») autres que les candidats et en adéquation avec les contenus de formation (jeunes joueurs des catégories mini-poussin à benjamin pour l'animateur)

→ A l'issue de la formation, le club fournit au Comité Départemental avec copie au District un compte-rendu des présences, les grilles d'évaluation de chaque stagiaire et la fiche bilan de stage

→ Conformément aux directives de la Direction Technique Nationale, les modalités d'évaluation sont les suivantes : (cf. tableau ci-après)

La participation à la formation valide le niveau animateur club, dans la mesure où les compétences surlignées en rouge sont reconnues.

**La décision d'admission ou de refus sera prise par une Commission regroupant le(s) formateur(s) et les responsables du Comité Départemental (délégation possible au District), qui procédera dès lors à la remise des diplômes, cartes d'entraîneurs et livrets de formations.**

Cette fiche doit permettre au formateur de connaître le niveau d'entrée en formation du stagiaire et de suivre son évolution en cours de formation. Cette fiche peut également constituer un outil d'auto formation pour le stagiaire.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Club, équipe : \_\_\_\_\_

PARTICIPATION - CAPACITÉ TECHNIQUE			
Est capable de	s'impliquer activement dans la formation	Oui	Non
Est capable de	Réaliser un geste technique fondamental (tir en course, tir de plain pied, arrêt, départ...)	Oui	Non

FORMATION - ENCADREMENT			
Est capable de	Proposer des situations pédagogiques et contenus techniques favorisant l'apprentissage des fondamentaux individuels	Oui	Non
Est capable de	Préparer une situation d'entraînement en choisissant des situations et exercices adaptés au thème et au public	Oui	Non
Est capable de	Concilier situations ludiques et contenus d'apprentissage	Oui	Non
Est capable de	Animer une situation d'entraînement	Oui	Non
Est capable de	Respecter la sécurité des pratiquants dans tous les moments de déroulement de la séance	Oui	Non

VIE DU CLUB - ENVIRONNEMENT			
Est capable de	Assurer les fonctions de responsable de tables de marques et d'arbitre	Oui	Non
Est capable de	Favoriser l'accueil et l'implication des parents au fonctionnement de l'école de basket d'un club	Oui	Non
Est capable de	Présenter les différentes opérations fédérales dans le domaine du Mini Basket (OBE, Label, Arbitrage...)	Oui	Non
Est capable de	Présenter les différentes opérations de développement mises en place au sein du Comité Départemental	Oui	Non

Cette fiche doit permettre au formateur de connaître le niveau d'entrée en formation du stagiaire et de suivre son évolution en cours de formation. Cette fiche peut également constituer un outil d'auto formation pour le stagiaire.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Club, équipe : \_\_\_\_\_

PARTICIPATION - CAPACITÉ TECHNIQUE			
Est capable de	s'impliquer activement dans la formation	Oui	Non
Est capable de	Réaliser un geste technique fondamental (tir en course, tir de plain pied, arrêt, départ...)	Oui	Non

FORMATION - ENCADREMENT			
Est capable de	Proposer des situations pédagogiques et contenus techniques favorisant l'apprentissage des fondamentaux individuels	Oui	Non
Est capable de	Préparer une situation d'entraînement en choisissant des situations et exercices adaptés au thème et au public	Oui	Non
Est capable de	Concilier situations ludiques et contenus d'apprentissage	Oui	Non
Est capable de	Animer une situation d'entraînement	Oui	Non
Est capable de	Respecter la sécurité des pratiquants dans tous les moments de déroulement de la séance	Oui	Non

VIE DU CLUB - ENVIRONNEMENT			
Est capable de	Assurer les fonctions de responsable de tables de marques et d'arbitre	Oui	Non
Est capable de	Favoriser l'accueil et l'implication des parents au fonctionnement de l'école de basket d'un club	Oui	Non
Est capable de	Présenter les différentes opérations fédérales dans le domaine du Mini Basket (OBE, Label, Arbitrage...)	Oui	Non
Est capable de	Présenter les différentes opérations de développement mises en place au sein du Comité Départemental	Oui	Non

**Renseignements complémentaires** et demande de dossiers d'agrément de formation au Secrétariat Technique de la Ligue Régionale Nord Pas de Calais de basket-ball



Par téléphone : 03-20-16-93-70



Par e-mail : [liguebasketchristelle@wanadoo.fr](mailto:liguebasketchristelle@wanadoo.fr)

ou en téléchargement **sur le site Internet** : [www.liguebasket5962.com](http://www.liguebasket5962.com) (rubrique technique)

**Renseignements complémentaires** et demande de dossiers d'agrément de formation au Secrétariat Technique de la Ligue Régionale Nord Pas de Calais de basket-ball



Par téléphone : 03-20-16-93-70



Par e-mail : [liguebasketchristelle@wanadoo.fr](mailto:liguebasketchristelle@wanadoo.fr)

ou en téléchargement **sur le site Internet** : [www.liguebasket5962.com](http://www.liguebasket5962.com) (rubrique technique)